

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D139

Séance du 25 février 2010 - Convocation du 18 février 2010

Compte rendu affiché le 5 février 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme BROSSARD par Mme RIVE-OLLIVIER, Mlle COIN par Mlle FERNANDES, Mme BARTHOD par Mme ORIOL, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	25
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Régime indemnitaire : filière médico-sociale

Suite à la réforme du Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil Municipal avait adopté dans sa séance du 26 novembre 2009, le régime indemnitaire des agents de la filière médico-sociale.

Il convient de mettre à jour les montants mensuels de référence de la prime d'encadrement définie par arrêté.

- ↳ Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques : 91.22 €
- ↳ Puéricultrice cadre de santé supérieure : 167.45 €
- ↳ Puéricultrice cadre de santé : 91.22 €
- ↳ Sage femme de classe exceptionnelle : 167.45 €
- ↳ Puéricultrice (directrice de crèche) : 91.22 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après avoir délibéré,
- **APPROUVE la modification de la délibération du 26 novembre 2009 comme définie ci-dessus pour la prime d'encadrement,**
- **DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 25 février 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/03/2010
- Publication ou affichage le 03/03/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 3 mars 2010
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.